

Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;

MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;

Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS

Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

Mme Séverine RUCQUOY, Directrice générale.

Séance du 28 SEPTEMBRE 2016

Absentes : Nathalie JAMIN, Francine JASPART

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique :

1. PROCES-VERBAL

Approuve le Procès-verbal de la séance du 31 août 2016.

2. FABRIQUES D'ÉGLISE

2.1. Approuve une modification budgétaire de la Fabrique d'église de Houyet.

2.2. Approuve le budget 2017 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Recettes	Dépenses	Résultat budgétaire
Finnevaux	10.856,36	10.856,36	0
Mesnil-Eglise	4.630,50	4.630,50	0
Hour	18.836,39	18.836,39	0
Mesnil-St-Blaise	15.628,96	15.628,96	0

2.3. Approuve le compte 2015 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Ciergnon	Houyet
Recettes	29.057,35	27.855,86
Dépenses	23.042,29	28.414,80
Résultat comptable	6.015,06	-558,94
Intervention communale	21.956,17	19.961,16

3. Par 8 voix pour et 5 abstentions :

3.1. MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Approuve comme suit les modifications budgétaires n°2 pour l'exercice 2016 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes ex. proprement dit	6.573.947,95	2.439.097,69
Dépenses ex. proprement dit	6.309.632,92	2.905.047,16
Boni ex. proprement dit	264.315,03	Mali : 465.949,47
Recettes ex. antérieurs	76.203,22	168.059,02
Dépenses ex. antérieurs	332532,08	170.735,92
Prélèvements en recettes	0	709.728,67
Prélèvements en dépenses	0	241.102,30
Recettes globales	6.650.151,17	3.316.885,38
Dépenses globales	6.642.165,00	3.316.885,38
Boni global	7.986,17	0

3.2. SERVICES D'INCENDIE

Marque un avis défavorable sur la redevance définitive pour le financement des services d'incendie pour l'exercice 2014.

4. A l'unanimité :

4.1. ACQUISITION D'UN COPIEUR

Décide de recourir à la centrale de marchés du SPW pour l'acquisition d'un photocopieur au prix de 2.188,23 € HTVA pour l'école de Houyet.

4.2. ACQUISITION D'UNE VOITURE D'OCCASION

Approuve la description technique « acquisition d'une voiture d'occasion pour l'Office du Tourisme » établie par l'administration communale, au montant estimé de 5.000,00 € TVAC.

4.3. VENTE DES COUPES DE BOIS 2017

Décide d'appliquer le cahier des charges relatif à la vente des bois soumis au régime forestier pour les ventes des coupes des exercices 2017 et suivants.

4.4. DENEIGEMENT ET LUTTE CONTRE LE VERGLAS

Décide :

- de passer un marché de services ayant pour objet le déneigement de diverses voiries communales pour l'hiver 2016-2017, à savoir :
 - **Lot 1** : sections de CELLES et CUSTINNE + hameaux.
 - **Lot 2** : sections de MESNIL-ST-BLAISE, FINNEVAUX, MESNIL-EGLISE, HERHET et HULSONNIAUX (+ hameaux) ;
- d'approuver les projets de contrats de déneigement.
- de choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

4.5. GASOIL DE CHAUFFAGE

Approuve le cahier des charges « fourniture de gasoil de chauffage pour l'exercice 2017 » établi par l'administration communale, au montant estimé de 80.000,00 € TVAC (procédure négociée).

4.6. GASOIL ROUTIER

Approuve le cahier des charges « fourniture de gasoil routier à la pompe pour l'exercice 2017 » établi par l'administration communale, au montant estimé de 65.000,00 € TVAC (procédure négociée).

4.7. ACQUISITION DE DEUX LOGEMENTS DE GENDARMERIE

Décide :

- de considérer que l'acquisition de deux logements de gendarmerie situés à Houyet relève de l'utilité publique ;
- qu'à défaut de reconnaissance de cette utilité publique concernant le projet en question, le projet d'acquisition perdra son caractère d'expropriation et entrera dans la procédure normale d'aliénation des biens immeubles gérés par le Service Patrimonial du SPF Finances ;
- de marquer son accord sur l'affectation future des biens ;
- d'approuver provisoirement le plan d'expropriation et le tableau des emprises ;
- de charger le Collège communal de l'organisation de l'enquête publique et de conditionner son approbation aux résultats de cette dernière ;

4.8. ACQUISITION D'UN MINI-BUS

Approuve le cahier des charges régissant l'acquisition d'un mini-bus de 16+1 places établi par l'administration communale au montant estimé de 35.000,00 € TVAC (procédure négociée).

4.9. LOGEMENT A.I.S. A GENDRON

Décide de renouveler pour une durée de 9 années prenant cours le 01.05.2016 le contrat de mandat de gestion avec l'Agence Immobilière Sociale pour la gestion du logement situé à Gendron (Celles), sur le Mont, 10.

A huis clos, accepte la démission d'un maître spécial de seconde langue à raison de 4 périodes/semaine et ratifie diverses désignations dans l'enseignement.